

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE POLICE DU 11 DECEMBRE 2018

PRESENTS : M. BASTIN, Bourgmestre-Président ; MM. TIXHON , BULTOT, PIETTE, Bourgmestres, MM. BESOHE, LALOUX, VERMER, PIRET, DE RYCKE, VINCKE, CHAVEE, BADOR, , GOETGHEBUER, CUSTINNE, COX, Conseillers, M. DEHON, Chef de corps, M. DEMEUSE, comptable spécial et Mme BALON, Secrétaire

EXCUSES : M. EVRARD, Bourgmestre d'Yvoir  
Mmes PIRE, MARY, conseillers

**LE CONSEIL DE POLICE STATUANT EN SEANCE PUBLIQUE A :**

1. Approuvé, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2018.
2. Approuvé le budget 2019 tel que joint au dossier.
3. Décidé, à l'unanimité,  
Art 1 : de passer, par procédure négociée sans publication préalable, un marché – dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 75.000 € HTVA – ayant pour objet l'approvisionnement en carburants liquides dans les installations du fournisseur, par un système de cartes magnétiques par véhicule.  
Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur d'indication, sans plus.  
  
Art 2 : D'approuver le cahier spécial des charges joint au présent.
4. Décidé, à l'unanimité, d'acquérir,
  - Via Procurement 2017 R3 105, 2 bottines MROP, DB Protec; 300,08 €
  - Via le marché DSA 2013 R3 230, 3 pantalons MROP; Jomex; 975,34 €
  - Via le marché DSA 2013 R3 230, 3 vestes MROP; Jomex; 1.420,60 €
  - Via Procurement 2017 R3 096, 3 protège-tibias Protecop; Vandeputte Medical; 568,57 €
  - Via Procurement 2017 R3 096, 3 protège-cuisses Protecop; Vandeputte Medical; 327,50 €
  - Via Procurement 2017 R3 096, 3 protège-avant-bras Protecop; Vandeputte Medical; 285,17 €
  - Via Procurement 2017 R3 096, 4 sacs de transport; Vandeputte Medical; 242,58 €
  - Via DL/Proc 2015 R3 252, 2 paires de gants; DB Protec; 118,58 €
  - Via Procurement 2017 R3 151, 5 sous-pull; DB Protec; 308,55 €
  - Via Procurement 2017 R3 150, 4 cagoules; DB Protec; 94,38 €
  - Par facture acceptée, 4 paires de chaussettes ignifuges; pour un montant estimé à 50 € tvac.
5. Décidé, à l'unanimité, d'acquérir, par facture acceptée, un gilet pare-balles avec housse pour un montant estimé à 950 € tvac.
5. Décidé, à l'unanimité, d'autoriser l'évacuation et vente, en respectant les consignes de sécurité, du matériel repris ci-après ainsi que son retrait de l'inventaire de la zone de police :

**ZONE DE POLICE HAUTE MEUSE**

Description	Décision Conseil/collège	Numéro de patrimoine
2 armoires métalliques SER		06 319 1993
1 radar préventif	14/11/2006	05 330 0008
1 radar préventif	23/10/2007	05 330 0075
1 ETT -valise alcotest DRAGER (A RHC-009)	13/12/2005	05 330 0025
1 ETT – valise alcotest DRAGER (A RZB-0046)	13/12/2005	05 330 0026
1 ETT – valise alcotest DRAGER (A REB-0011)	13/12/2005	05 330 0027
1 gilet pare-balles Ambassador Arms AA1-002 taille 4R + house (18474)	11/03/2008	05 330 0085
Jeu de 6 balises de signalisation à led avec valise chargeur	02/12/2004	05 330 0073
1 Lampe de signalisation à diodes LA PAGE	23/10/2007	05 330 2048
1 menotte à charnières	23/06/2009	05 330 2024
1 veste MROP Jomex taille 58	17/10/2006	05 330 0079
1 oreillette SAVOX pour radio motorolla MTP6550	23/06/2009	05 330 2054
1 radio mobile cleartone CM9000P	11/06/2013	
Tenue motard : fleece thermique taille L	02/12/2004	05 330 2038
Tenue motard : veste 3M Scotchlite taille XL	02/12/2004	05 330 2038
Tenue motard : veste STADLER hors taille, 2 T52, T54	19/10/2010	05 330 2082
Ventilateur sur pied KALORIK FR40R et ventilateur sur pied GS INTERTEK CHS-16	12/07/2016	06 301 2041

6. Eté informé de l'arrêté du Gouverneur du 7 décembre 2018 par lequel il approuve la modification budgétaire 02/2018 de la zone de police.

**Monsieur le Président prononce le huis clos, le public évacue la salle.**

1. Constaté la mise à la pension pour inaptitude physique pour une durée d'un an de deux membres du personnel.
2. décidé que l'accident survenu à un membre du personnel est consolidé sans incapacité permanente. De ce fait, aucune rente pour invalidité permanente n'est accordée.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.**

**PAR LE CONSEIL :**

**La Secrétaire,**

**Le Président,**

**D. BALON.**

**Ch. BASTIN.**